

Lettre Hebdo n° 213 - Semaine du 7 au 13 décembre 2020

Gestion du personnel

Type : information relative à l'avancement d'échelon à l'ancienneté 2020-2021.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : en raison de l'évolution de la réglementation concernant la prise en compte du congé parental et des périodes de disponibilité pour élever un enfant, la campagne d'avancement d'échelon 2020-2021 ne pourra être effectuée qu'après la livraison d'une mise à jour des systèmes informatiques. Dans cette attente, la campagne est reportée au début de l'année 2021.

Type : travail à temps partiel - rentrée 2021.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : présentation des modalités relatives à l'attribution d'un temps partiel. Les demandes de temps partiel doivent être transmises à la DRHD, par la voie hiérarchique, **au plus tard le 27 janvier 2021**.

Documents :

Circulaire départementale

Formulaire de demande
de surcotisation

Temps partiel **de droit** :

- ▶ imprimé de demande pour les écoles fonctionnant sur 4 jours ;
- ▶ imprimé de demande pour les écoles fonctionnant sur 4,5 jours.

Temps partiel **sur autorisation** :

- ▶ imprimé de demande pour les écoles fonctionnant sur 4 jours ;
- ▶ imprimé de demande pour les écoles fonctionnant sur 4,5 jours.

Lien : page.

Actions éducatives

Type : éducation au développement durable.

Destinataires : toutes les écoles.

Message de la coordinatrice académique éducation au développement durable :

Chères et chers collègues,

Le concours « **Prix de l'action éco-déléguée de l'année** » 2020-2021, lancé par notre ministère en partenariat avec Bayard Presse (Okapi, Phosphore, We Demain) vise à **valoriser les projets développés par les éco-délégués au sein des établissements du primaire et du secondaire.**

Le concours vise à mettre en avant des projets concrets, dans le cadre des objectifs de développement durable, faisant preuve d'esprit critique et de qualités de jugement en demandant aux éco-délégués de s'impliquer en collaborant avec une équipe d'élèves.

Chaque projet participant devra proposer une **vidéo d'une minute**, enregistrée sur une clef USB et envoyée au rectorat pour une **première sélection académique, préalable au concours national.** Les sujets peuvent couvrir l'ensemble des objectifs de développement durable (ODD) en exploitant le support vidéo (dans le cadre du respect des droits d'auteurs).

Les vidéos lauréates aux différents niveaux académiques seront diffusées sur les sites institutionnels et exploitées par l'éditeur Bayard Presse.

Voici un lien vers une présentation plus complète du concours et les documents de référence :

<https://sway.office.com/SbMF9rJP9G6FXuOQ?ref=Link>

Nous vous remercions pour votre implication dans ce prix, témoin des actions menées dans les écoles, collèges et lycées de notre académie, par les élèves éco-délégués, éco-ambassadeurs et leurs camarades. La mission EDD reste à votre écoute.

Très cordialement.

Josiane Lévy

IA-IPR de physique-chimie

Coordinatrice Éducation au développement durable

Correspondante Académique pour les Sciences et Technologies

Rectorat de l'académie de Limoges

	Site internet de la DSDEN 19 : ici		Facebook de la DSDEN 19 : ici
	Twitter de la DSDEN 19 : ici		Instagram de la DSDEN 19 : ici